
Communiqué de presse - Paris, juin 2018

Collectivités locales
Une cartographie des risques pour
accompagner leur modernisation et
performance

Défi des smart cities, contractualisation avec l'Etat, gestion de délégataire de service public, mise en œuvre du RGPD, inondations...les collectivités ont tout intérêt à mettre en place une gestion des risques structurée et transverse !

Arengi, 1er cabinet indépendant de conseil dédié à la gestion des risques et à la gouvernance, propose désormais une approche innovante de cartographie des risques dédiée aux collectivités locales. Cette approche s'inscrit dans une démarche ciblée d'accompagnement de ses clients dans la mise en œuvre de dispositifs de gestion des risques adaptés à certaines thématiques ou secteurs.

Cette approche de « conseil outillé » comprend un accès à ArengiBox*, son logiciel de gestion des risques, qui est configuré avec du contenu spécifique lié aux problématiques des collectivités locales et un accompagnement conseil personnalisé.

Offre Collectivités Locales

Destinée aux communes, aux intercommunalités, aux départements ou aux régions, cette approche vise à initier une démarche formalisée et structurée de cartographie des risques, en capitalisant sur des bonnes pratiques.

La gestion des risques permet d'offrir une vision consolidée et stratégique des risques pouvant toucher les activités de ces entités. Elle constitue, à ce titre, un instrument important d'aide à la décision et de sécurisation de l'action publique.

Première étape d'une démarche de gestion des risques, cette approche de cartographie répond à une attente forte des collectivités locales compte tenu des enjeux auxquels elles sont confrontées, et sur lesquels leur efficacité est de plus en plus évaluée par leurs administrés.

Cette approche est en phase avec les cinq facteurs de réussite dans la mise en place d'une gestion des risques au sein des collectivités locales, identifiés par l'association des directeurs financiers et contrôle de gestion (DFCG) :

- Impliquer les élus dans la démarche
- S'appuyer sur des partenaires et des soutiens reconnus
- Communiquer de façon pertinente vers les parties prenantes et le grand public
- Insuffler une véritable culture de la gestion du risque afin de permettre le déploiement du système de contrôle interne
- Et élaborer un langage commun afin de fédérer l'interne

C'est grâce à la mise en place d'une gestion active des risques que, dans un contexte actuel particulièrement exigeant et évolutif, les collectivités locales pourront continuer :

- d'assurer la qualité de l'action publique,
- de garantir la continuité du service public
- et d'améliorer la performance objective de l'action publique.